



# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE LOCAL POP'UP RÉPUBLIQUE

UN COMMERCE ÉPHÉMÈRE DE 100 M<sup>2</sup> EN  
CENTRE-VILLE DE GRENOBLE  
Mars à Août 2023



**SAGES** PROJETS URBAINS  
SPL GRENOBLE  
ET MÉTROPOLE

01 / DESCRIPTION DU LOCAL .....	3
02 / CONDITION DE LOCATION .....	4
<b>02.1 / Modalité d'entrée dans le local</b> .....	<b>5</b>
03 / PROFIL DES CANDIDATS.....	5
04 / DATE LIMITE ET ÉLÉMENTS A FOURNIR .....	5
05 / PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	6
06 / ANALYSE DES OFFRES.....	6
07 / PLANNING PRÉVISIONNEL .....	7
08 / FICHE SIGNALÉTIQUE DU LOCATAIRE POUR 2023.....	8

## PRÉAMBULE



Grenoble, capitale des Alpes, est la ville-**centre d'une Métropole de plus de 450 000** habitants. Elle compte près de 160 000 habitants et son centre-ville **se compose d'une** offre variée de plus de 1 500 commerces.

La Ville de Grenoble et Grenoble Alpes-**Métropole souhaitent conforter l'attractivité du cœur de la Métropole en donnant l'opportunité à des porteurs de projets innovants,** artisans, créateurs, producteurs, de mettre en valeur leur savoir-faire en leur proposant une installation éphémère en centre-ville.

Chaque porteur de projet pourrait ainsi tester son concept dans un local dédié pour une **durée courte avant de s'installer dans des locaux commerciaux avec des baux classiques.**

### Situation géographique du local

**Le local est situé à l'angle des rues République et Lafayette.**

**Au rez-de-de chaussée du bâtiment de l'Office de Tourisme, face à Monoprix.**

Entrée au n°10 de la rue de la République.

# DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU LOCAL « LE POP'UP RÉPUBLIQUE »

## Vous souhaitez tester, mettre en avant ou développer votre offre commerciale ?

La Ville de Grenoble, la Société Publique Locale **SAGES**, titulaire d'un bail emphytéotique et Grenoble Alpes-Métropole vous proposent de louer un local commercial en plein centre-ville à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023.

**Il s'agit de proposer une installation éphémère** grâce à des conditions de location optimales. La Ville, Grenoble Alpes-Métropole et la fédération des associations commerciales **Labelville**, contribueront également à relayer la communication de l'offre commerciale qui s'y installera.

## « LE POP'UP RÉPUBLIQUE »

**Cet espace de vente et d'exposition, en plein cœur de ville**, sera loué pour une durée pouvant varier de 1 à 6 mois.

Le porteur de projet devra proposer un produit original, tester le succès de ses créations, présenter une nouvelle collection, créer un contact direct avec ses clients ou exposer ses **œuvres**.

Cette offre s'adresse à tout type de produit. Cependant une attention particulière sera portée sur les produits de la consommation responsable (circuits courts, réemploi et zéro déchets, produits locaux...). Elle exclut néanmoins les commerces de restauration nécessitant un système d'extraction et les professions libérales.

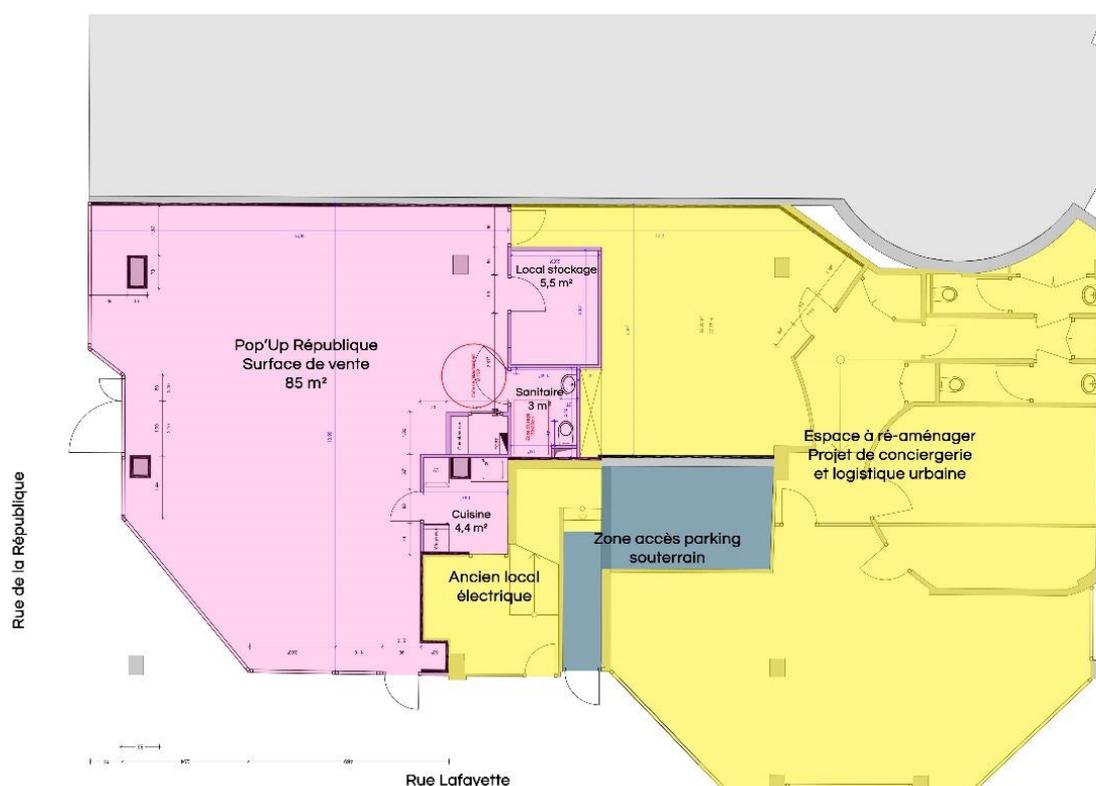
Les services peuvent être proposés uniquement en complément d'une activité commerciale.

### 01 / DESCRIPTION DU LOCAL

La boutique dispose d'une vitrine, d'une salle d'exposition et de toilettes à usage privé et public. La location comprend la mise à disposition partielle du local et la fourniture en eau et électricité ainsi que certains équipements (petite cuisine dont lave-vaisselle et réfrigérateur et ventilateurs portatifs)

- Surface à exploiter : 100 m<sup>2</sup> (partie rose dans le plan ci-dessous) dont 85 m<sup>2</sup> de surface de vente, 5,5 m<sup>2</sup> de local de stockage, 3 m<sup>2</sup> de sanitaire, et 4,4 m<sup>2</sup> de cuisine,
- Local situé en début de rue piétonne sur un axe passant,
- **Très bon état, à usage d'exploitation,**
- Petite terrasse possible abritée **sous casquette (sous réserve d'une autorisation),**
- Parking public payant en ouvrage sous le local,
- Arrêt de Tram A et B à proximité,
- Local non meublé,
- Local conforme aux normes Personnes à Mobilité Réduite.

Il est possible de louer la surface à exploiter avec un autre porteur de projet.



## 02 / CONDITION DE LOCATION

**Le « Pop'Up République » peut être loué de 1 mois minimum à 6 mois.** La prise de bail et la sortie des lieux se déroulent le lundi.

Le locataire ne peut à nouveau sous-louer ou prêter les lieux, même temporairement, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, gratuitement ou contre rémunération. La mutualisation de l'espace, qui est possible, doit être déclarée en amont de l'installation.

## 02.1 / Modalité d'entrée dans le local

- Bail dérogatoire de 1 mois à 6 mois maximum (renouvelable 1 fois si le bail suivant **n'est pas réservé pour un autre commerce**)
- Loyer mensuel : **1 030 €** hors taxe hors charges (pour 101m<sup>2</sup> surface)
- Charges **mensuelles : 100 €** hors taxe (pour 101m<sup>2</sup> surface)  
Soit **1 356 €** toutes taxes comprises / mois charges comprises
- Caution « dégradation » : **1.800 € hors taxe / 2.160 €** toutes taxes comprises (somme non encaissée, restituée en fin de bail si les lieux sont rendus propres et sans dégradation).

Le premier loyer mensuel de location est payable 8 jours avant la remise de clés, **accompagné du présent contrat dûment signé par les parties et de l'attestation d'assurance du locataire.**

Les loyers sont ensuite versés au début de chaque mois (avant le 5 courant).

Ce prix ne **pourra être réduit en raison d'une fermeture exceptionnelle de la boutique** due à un fait indépendant de la volonté des collectivités.

## 03 / PROFIL DES CANDIDATS

Les candidats devront proposer un produit original et/ou innovant, tester le succès de leurs créations, présenter une nouvelle collection, créer un contact direct avec leurs **clients ou exposer des œuvres.**

**Le candidat proposera une présentation complète de son projet et des produits qu'il souhaite commercialiser (fiche de candidature ci-jointe). Il s'engage notamment à mettre tout en œuvre pour la réussite de son entreprise : obligation d'achalandage du point de vente, amplitude des jours et horaires d'ouverture.**

## 04 / DATE LIMITE ET ÉLÉMENTS A FOURNIR

Le dossier de candidature dûment rempli est à retourner complet **avant le jeudi 16 février 2023 à 16 h :**

- Par e-mail : [commerce.artisanat@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:commerce.artisanat@grenoblealpesmetropole.fr)
- Par courrier :  
Grenoble Alpes Metropole  
Service Commerce et Artisanat  
1 place André Malraux  
38000 Grenoble
- Contact téléphonique : 04 80 70 12 57 - 07 88 34 94 77

## 05 / PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Dossier de candidature dûment rempli par le locataire
- Plusieurs photographies des produits ou créations qui seront vendus et un argumentaire détaillé du projet, de ses perspectives de développement et de **l'origine des produits mis à la vente : lieu de production, approvisionnement, tarification pratiquée, aménagement de l'espace**
- Extrait KBIS datant de moins de 3 mois et/ou
- Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers et/ou**
- Récépissé de déclaration en Préfecture pour les associations
- Extrait d'immatriculation à la Maison des Artistes**
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité et photocopie du contrat (elle doit couvrir les dommages susceptibles d'être causés au local par le sous-locataire)**
- Copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport du locataire**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Le comité de sélection se réserve la possibilité **d'accepter ou de refuser les demandes de réservation qu'il recevrait, sans recours d'aucune sorte. Les demandes seront traitées en fonction de différents critères : qualité des produits proposés, diversité des activités dans « le Pop'Up République » et dans le centre-ville, sérieux des demandes déposées, des tarifications mises en place...**

## 06 / ANALYSE DES OFFRES

La sélection des dossiers est réalisée par un Comité de sélection constitué de représentants de la Ville de Grenoble, de Grenoble Alpes Métropole et en partenariat avec **l'association Labelville.**

**Critères d'analyses (liste non exhaustive) :**

- **Concept innovant confortant la singularité de l'offre commerciale du centre-ville,**
- **Produits de consommation responsable et respectueux de l'environnement**
- **Concept associant plusieurs entités,**
- **Dynamique et motivation de l'entrepreneur et/ou du porteur/ groupement de projet,**

- Offre et gamme de prix,
- **Mise en avant de l'offre** sur le lieu de vente,
- Horaires d'ouvertures,
- **Outils de communication pour promouvoir l'activité,**
- Pour les porteurs de projet : accompagnement par un organisme spécialisé en **création d'entreprise.**

## 07 / PLANNING PRÉVISIONNEL

Janvier 2023 > lancement de l'appel à candidature.

Février > Sélection des dossiers.

Mars 2023 > Installation du porteur de projet dans le Pop'Up.





## Avez-vous déjà exposé dans une boutique éphémère

Oui  Non

Si oui, indiquez où, quand, la nature et la durée de l'exposition : .....

.....

.....

## Durée de location souhaitée

▪ Choix 1 du ..... au .....

▪ Choix 2 du ..... au .....

▪ Choix 3 du ..... au .....

▪ Choix 4 du ..... au .....

## Horaires d'ouvertures de la boutique

Du ..... au .....

De ..... heures à ..... heures

A ..... Le .....

Signature :